

« Des Capitales européennes de la culture aux Capitales culturelles suisses »

Etude achevée en septembre 2016, réalisée par M. Mathias Rota, adjoint scientifique à la Haute école Arc, sous la direction du Dr Nicolas Babey, professeur à la Haute école Arc et doyen de l'Institut du Management des villes et du territoire.

Résumé de l'étude

1. Contexte

L'Association Capitale culturelle suisse aspire à reproduire en Suisse le programme des Capitales européennes de la culture. Afin d'évaluer la pertinence de ce projet, elle a approché l'Institut du Management des villes et du territoire (IMVT) de la Haute école de gestion Arc (HEG Arc) qui a obtenu un financement de la HES-SO Haute école spécialisée de Suisse occidentale pour développer cette idée

L'étude s'ouvre par un cadre théorique qui, après avoir traité des liens entre territoire et culture, témoigne du succès des Capitales européennes de la culture. Ce programme suscite en effet un intérêt croissant de la part de villes attirées par ses impacts potentiels : gain de notoriété et amélioration d'image, stimulation de l'économie locale, amélioration de la cohésion sociale, mise en place de processus de requalification urbaine, etc. L'obtention du titre de capitale européenne de la culture a ainsi permis à Glasgow de se défaire de son image de ville désindustrialisée, à Liverpool de recevoir près de 10 millions de visites additionnelles en 2008 ou encore à Marseille de construire le Musée des civilisations de l'Europe et de la Méditerranée (Mucem). La réussite de cette action – qui ne requiert que peu de ressources de la part de la Commission européenne (2 équivalents plein temps et 1,5 million d'euros par lauréate) – inspire : une quinzaine d'initiatives similaires – concernant plus de 160 pays – ont vu le jour à travers la planète, à l'instar des *Culture Cities of East Asia*, des Capitales arabes de la culture ou des *UK Cities of Culture*.

2. Méthode

Pour évaluer le projet de l'Association Capitale culturelle suisse, un important travail de documentation a été effectué (littérature scientifique, textes officiels, articles de presse, échanges avec la Commission européenne et autres institutions, etc.). Par ailleurs, quinze entretiens semi-directifs ont été réalisés avec des personnalités retenues pour leur connaissance du milieu culturel :

Nicolas Bideau (Directeur de Présence Suisse), **Philippe Bischof** (Directeur des Affaires culturelles du canton de Bâle-Ville), **Rosie Bitterli Mucha** (Cheffe de la culture et du sport de la Ville de Lucerne), **Kurt Fluri** (Conseiller national, maire de la ville de Soleure et Président de l'Union des villes suisses), **Hedy Graber** (Directrice des Affaires culturelles et sociales de la Fédération des coopératives Migros), **Sonja Hägeli** (responsable de la promotion culturelle à la Fondation Ernst Göhner), **Jacques Hainard** (ancien conservateur et Directeur du Musée d'ethnographie de Neuchâtel), **Andrew Holland** (Directeur de Pro Helvetia), **Sami Kanaan** (Conseiller administratif de la Ville de Genève en charge de la culture et du sport), **Michael Kinzer** (membre de l'Association Capitale culturelle suisse), **Giovanna Masoni Brenni** (Conseillère communale de Lugano), **Caroline Morand** (Cheffe du Service de la culture de la Ville de Coire), **Yann Riou** (adjoint au chef du Service de la culture de la Ville de Lausanne), **Christine Salvadé** (Cheffe de l'Office de la culture du canton du Jura) et **Laurent Tricart** (Responsable éditorial et rédacteur de Lille 2004).

3. Résultats

Les personnes consultées dans le cadre de l'étude témoignent d'un intérêt marqué pour l'idée que porte l'association. Les effets attendus sont nombreux : surplus d'activité économique lié à une attractivité touristique accrue, possibilité de rénover certaines infrastructures (culturelles ou non) ou encore mobilisation de la population – acteurs culturels, associations, administration, milieux économiques, instituts de formations, etc. – autour d'un projet commun. Cette *union sacrée* peut se révéler utile à l'amélioration de la cohésion sociale, à la transformation de la gouvernance locale, à la création ou au renfort de réseaux, à la naissance de partenariats ou encore à l'enrichissement de l'offre culturelle. Certains participants ont également estimé que le projet permettrait de raffermir une cohésion nationale qu'ils jugent malmenée, à la condition toutefois de ne pas se limiter à encourager les déplacements internes, mais de promouvoir la participation active d'acteurs issus d'autres cantons.

De l'avis des personnalités actives au sein d'administrations municipales, l'existence d'un tel programme pourrait pallier un manque que les rares et exigeantes Expositions nationales ne comblent pas. Il apparaît toutefois que ce projet ne doit pas forcément remplacer les Expositions nationales. Les nombreuses différences entre les deux concepts – contenu, objectifs, modèle de financement, etc. – permettent sans doute d'envisager leur existence parallèle.

Si la création d'une telle action peut s'accompagner de nombreux effets positifs, l'expérience européenne montre que ces derniers dépendent toutefois d'une combinaison de facteurs difficile à décrypter dans laquelle la mise en place d'une stratégie à long terme et la prise en compte du terreau local jouent un rôle déterminant. En effet, la recherche montre qu'un événement culturel pensé comme l'objectif intermédiaire d'une stratégie sur le long terme et respectueux de l'identité du territoire dans lequel il se déploie accroît ses chances de dépasser le simple surplus d'activité éphémère.

4. Recommandations

Le concept proposé est le suivant : tous les quatre ans, le porteur du programme – idéalement une structure réunissant les trois niveaux du pouvoir en Suisse – publie un appel aux candidatures. Il greffe à cet appel un document fixant des critères de sélection fidèles aux objectifs du programme et nomme un jury en tenant compte de certains équilibres (géographiques, disciplinaires, linguistiques, politiques, etc.). Ce jury évalue les candidatures qu'il reçoit parmi les 173 villes et communes urbaines du pays recensées par l'Union des villes suisses. Si l'importance démographique n'est pas un critère déterminant, les villes candidates – qui peuvent associer leur région avoisinante – doivent néanmoins démontrer qu'elles disposent (ou disposeront) des infrastructures nécessaires et qu'elles parviendront à financer l'événement. Le budget d'exploitation minimum – évalué à environ 10 millions de francs suisses – provient en majorité des territoires organisateurs, mais avec une participation de la Confédération et divers compléments privés (sponsoring, mécénat, etc.).

A l'issue d'un processus en deux temps (présélection, sélection), le jury désigne l'une des villes présélectionnées comme la lauréate du titre. Cette dernière a ensuite quatre ans pour organiser les festivités. Elle bénéficie pour ce faire d'une totale liberté en matière de contenu – des formes d'arts les plus expérimentales aux plus populaires –, mais s'efforce de trouver un équilibre entre ambitions artistiques et objectifs de fréquentation. Enfin, la ville désignée devient le centre du pays pour une année et accueille, en plus des manifestations prévues dans le cadre des festivités, un maximum d'événements – prix, concours, expositions, conférences, visites protocolaires, etc.

Haute école de gestion Arc – HES-SO
Mathias Rota, adjoint scientifique
mathias.rota@he-arc.ch, +41 32 930 20 62

Lien vers l'étude complète de Mathias Rota

Berne, 19 janvier 2017